

Image not found or type unknown



## Suspension contrat pour defaut carte professionnelle

Par **whmba**, le **31/01/2015** à **10:44**

Je suis agent de sécurité incendie j'ai demandé le renouvellement de ma carte professionnelle par le biais de l'employeur depuis avril 2014 et jusqu'à présent je n'ai pas eu de réponse, l'employeur m'a convoqué pour la suspension de mon contrat de travail je demande si c'est normal de suspendre un contrat d travail sans faute grave

Par **P.M.**, le **31/01/2015** à **11:38**

Bonjour tout d'abord,  
L'employeur peut vous proposer de suspendre le contrat de travail si vous n'avez pas la carte professionnelle nécessaire à l'exécution du contrat de travail pour vous arranger mais a priori, vous pourriez refuser...